

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 5 juillet 2022 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, **mardi 19 juillet 2022 à 19h00**

Sont présents à cette séance :

Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Sont absents :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence de la pro mairesse, madame Karine Champagne.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

✚ Réouverture de la séance
14-Améliorations abri abrasif
15-Transition 4 nord
16-Béton Ciné-Parc
17-Demande dans le Programme FRR Volet-4 Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale
18-Rapport Final PDT Local Agrandissement du Dek-Hockey
19-Mandat comité 150^e
20-Mandat Dany Champagne
21-Période de Questions
22-Fermeture de la séance

✚ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Karine Champagne pro mairesse, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

14- AMÉLIORATION ABRI ABRASIF

2022-07-209

Considérant que l'entreprise Construction GBM fait actuellement la réfection de l'abri à abrasif municipal;

Considérant que le conseil municipal désire effectuer l'ajout d'un filet et d'un contre-plaqué dans son abri à abrasif;

Considérant que l'entrepreneur accepte de faire ces améliorations pour un montant total 5 525\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la proposition de Construction GBM pour les améliorations au bâtiment à abrasif municipal et que cette dépense fasse partie intégrante du projet.

15- TRANSITION 4 NORD

2022-07-210

Considérant que la municipalité désire effectuer la réfection d'un ponceau transversal dans le rang 4 Nord;

Considérant que le service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan a effectué des relevés et a préparé les plans et devis du projet;

Considérant que les élus (e) municipaux ont pris connaissance de ces documents et sont en accord avec ceux-ci;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général de la municipalité à entreprendre les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet;

Que le conseil autorise le directeur général de la municipalité à signer tout document inhérent à ce projet.

16- BÉTON CINÉ-PARC

2022-07-211

Considérant que la municipalité désire réaliser des travaux de coffrage pour son projet de ciné-parc;

Considérant que l'entreprise Coffrage MR Inc., a déposé une offre de service pour réaliser les travaux en 2023 au montant de 17 900\$ plus taxes;

Considérant que les élus acceptent la proposition conditionnellement à un ajout d'une entente pour les délais;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la proposition de l'entreprise Coffrage MR au montant de 17 900\$ plus taxes conditionnellement à une entente pour les délais.

17- DEMANDE DANS LE PROGRAMME FRR VOLET-4 SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

2022-07-212 **Considérant** que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation offre une aide financière dans le programme FRR ;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme du volet 4 ;

Considérant que la responsable des sports, loisir et culture veut déposer une demande d'aide financière pour la réfection du terrain de tennis ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et cultures à effectuer une demande d'aide financière de 3 734,02 \$;

Que la municipalité assumera sa part à même son budget ;

Que la responsable des sports, loisirs et cultures est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention.

18- RAPPORT FINAL PDT LOCAL AGRANDISSEMENT DU DEK-HOCKEY

2022-07-213 **Considérant** que la MRC dans sa politique de développement du territoire volet local a promis une aide financière maximale de 16 970,75 \$ ou 80% du montant final pour le projet d'agrandissement du dek hockey ;

Considérant que les factures sont compilées pour un montant de 20 561,54\$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil entérine le rapport financier pour le projet du dek hockey ;

Que la responsable des sports, loisirs et cultures est autorisée à fournir ce rapport de fin d'activité à la MRC pour recevoir les sommes restantes à l'entente.

19- MANDAT COMITÉ 150^E

2022-07-214

Considérant que la municipalité désire organiser des événements dans le cadre de son 150^e anniversaire;

Considérant que pour ce faire, madame Karine Champagne désire avoir le mandat comme élue responsable de ces événements;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate madame Karine Champagne comme élue responsable pour la gestion des événements du 150^e anniversaire de la municipalité.

20- MANDAT DANY CHAMPAGNE

2022-07-215

Considérant que la municipalité désire faire tondre deux terrains municipaux;

Considérant que monsieur Dany Champagne possède l'équipement pour faire la tonte de ces terrains;

Considérant que celui-ci a déposé une offre de service à l'heure à la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate monsieur Dany Champagne pour la tonte d'un terrain municipal dans le rang 9 et pour la tonte d'un terrain municipal dans la rue Jobin.

21- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

22- FERMETURE DE LA SÉANCE

2022-07-216

Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 19h30



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier